

Mémoire soumis au BAPE dans le cadre de la consultation sur le projet Horne 5 de Ressources Falco

Par

Centre local de développement Rouyn-Noranda (CLD RN)

et

Société d'aide au développement des collectivités de Rouyn-Noranda (SADC RN)



**CENTRE LOCAL
DE DÉVELOPPEMENT
ROUYN-NORANDA**



DE ROUYN-NORANDA

Canada

Développement économique Canada
pour les régions du Québec
appui financierement la SADC

Septembre 2024

1. Présentation du CLD RN et de la SADC RN

Depuis 1987, le Centre local de développement Rouyn-Noranda (CLD RN) contribue au développement économique et touristique local par son offre d'accompagnement, de services-conseils et de financement aux promoteurs et aux entreprises. Grâce à sa contribution, Rouyn-Noranda se démarque par son écosystème économique durable, au sein duquel évoluent des entreprises innovantes et performantes.

Quatre grandes valeurs interreliées guident ses réflexions et encadrent ses prises de décisions et ses actions. Par la collaboration, le CLD RN vise une relation misant sur l'esprit d'équipe ainsi que sur l'importance de travailler ensemble à l'atteinte d'objectifs communs. Par le professionnalisme, il vise à offrir un service de qualité où les attitudes, les aptitudes et les normes comportementales et morales professionnelles sont priorisées. Par l'innovation, le CLD RN vise une amélioration continue des processus et du renouvellement de ses services en tentant de développer et de garder à l'esprit des solutions qui sortent des sentiers battus. Enfin, par la transparence, il vise une communication claire, légitime, sincère et véridique, à tous les niveaux de l'organisation, dans le respect des règles de confidentialité.

Pour sa part, la Société d'aide au développement des collectivités de Rouyn-Noranda (SADC RN) a pour mission d'accompagner les entrepreneurs en démarrage et en croissance, au moment opportun, avec une équipe dévouée, dynamique et proactive. Elle assure la relève entrepreneuriale du territoire de Rouyn-Noranda et participe activement au développement économique, en offrant des programmes de financement flexibles et des services de première ligne en gestion d'entreprise.

La SADC RN développe une vision d'avenir de la collectivité par des activités qui favorisent la concertation et le partenariat. Grâce à ses interventions et à son fonds d'investissement, elle souhaite être reconnue comme un incontournable pour les entrepreneurs en démarrage et en croissance ainsi que pour les projets de développement économique émergents dans la collectivité.

Considérant chaque client comme un partenaire d'affaires, la SADC RN aspire à réaliser sa mission en s'appuyant sur des valeurs solides, soit le respect des acteurs qui forment l'organisation et des partenaires, le professionnalisme et l'intégrité des employés dans l'organisation comme dans la collectivité.

2. Intérêt porté au projet

En raison de son ampleur, le projet minier polymétallique Horne 5 de Ressources Falco entraînerait des impacts positifs de grande envergure pour la communauté de Rouyn-Noranda et la région de l'Abitibi-Témiscamingue sur le plan des retombées économiques, et ce, aussi bien directes qu'indirectes.

2.1 – Impacts économiques de grande envergure

Ressources Falco prévoit ainsi que Horne 5, si le projet est autorisé à aller de l'avant, créerait environ 500 emplois directs permanents à Rouyn-Noranda pendant la phase d'exploitation de la mine, évaluée à 15 ans. Avec des salaires qui peuvent dépasser les 100 000 \$ par année, il s'agit d'emplois qui figurent parmi les mieux rémunérés dans la région. Ressources Falco fait également observer que son projet favoriserait 797 emplois directs et indirects à travers l'Abitibi-Témiscamingue pendant une durée de 18 ans.



Au chapitre des retombées économiques directes, les données fournies par Ressources Falco font état de 3,72 milliards \$ sur la durée de vie du projet, dont 2,18 milliards \$ en Abitibi-Témiscamingue, soit 58 % de l'ensemble. Il s'agit d'une ampleur considérable pour une région éloignée des grands centres urbains.

À ces retombées directes s'ajoutent les nombreuses occasions d'affaires que le projet Horne 5 pourrait générer pour les entrepreneurs locaux et régionaux. Celles-ci favoriseraient le développement de précieuses expertises, lesquelles pourraient ensuite être mises à profit par ces mêmes entrepreneurs dans d'autres projets ailleurs dans la région, à l'échelle du Québec et même à l'extérieur de ses frontières, stimulant l'expansion de ces entreprises. De plus, outre la création de nouvelles entreprises offrant des services spécialisés, l'arrivée de nouveaux travailleurs à Rouyn-Noranda stimulerait l'émergence de nouveaux commerces et services, contribuant du même coup à diversifier le tissu socioéconomique de la ville et à améliorer la qualité de vie des citoyens.

2.2 – Favoriser l'économie du savoir

Par ailleurs, dès l'annonce de son projet en 2014, Ressources Falco a manifesté son intention de jouer un rôle de moteur d'innovation en matière d'opérations minières durables et responsables. Cette volonté s'inscrit parfaitement dans le concept de la Zone d'innovation minière (ZIM), un projet majeur pour Rouyn-Noranda. D'ailleurs, Ressources Falco a déclaré vouloir contribuer à la ZIM par des projets de recherche variés, ce qui contribuerait à positionner avantageusement Rouyn-Noranda comme pôle d'excellence minier.

Dans la même veine, Ressources Falco a exprimé son désir de collaborer avec les établissements d'enseignement locaux afin de développer des programmes de formation pour ses travailleurs. Le Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda serait ainsi mis à contribution pour les cours relevant de la formation professionnelle, tandis que le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, qui offre déjà une large gamme de formations sur mesure destinées aux entreprises minières, serait chargé des formations techniques. L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) y trouverait également son compte, elle dont l'Institut de recherche en mines et environnement chapeaute six chaires de recherche.

2.3 – Un bon citoyen corporatif

Enfin, alors que le projet Horne 5 n'est même pas encore entré dans sa phase de construction, Ressources Falco a déjà engagé plus de 25 millions \$ dans la communauté, dont l'aménagement de terrains multisports extérieurs dans un secteur qui était dépourvu de telles infrastructures et l'agrandissement du Centre Polymétier avec la construction, au coût de 22,5 millions \$, d'un nouveau pavillon de formation professionnelle. Par ailleurs, depuis l'annonce du projet Horne 5, en 2014, Ressources Falco a organisé plus d'une centaine de rencontres avec les communautés et les parties prenantes, tandis qu'un comité consultatif est en place depuis 2019. De l'avis du CLD RN et de la SADC RN, ces gestes et ces investissements témoignent de la volonté de Ressources Falco d'être un bon citoyen corporatif et de continuer à l'être pendant toute la durée de vie de son projet.

3. Défis et réflexions

Le CLD RN et la SADC RN demeurent conscients que la réalisation d'un projet de l'envergure de Horne 5, à proximité de zones urbaines, apporte son lot de défis. Toutefois, ils considèrent également que ces défis pourraient être relevés sans trop impacter la communauté.



3.1 – Un contexte de pénurie de main-d’œuvre et de manque de logements

La principale préoccupation du CLD RN et de la SADC RN à l’endroit du projet Horne 5 est liée au manque de logements et à la pénurie de main-d’œuvre qui frappent Rouyn-Noranda et l’Abitibi-Témiscamingue depuis plus d’une dizaine d’années. Dans ce contexte, il est raisonnable de présumer que l’arrivée de centaines de nouveaux travailleurs et de leurs familles à Rouyn-Noranda exercerait une pression supplémentaire dans un milieu où le taux d’inoccupation est actuellement inférieur à 1 %. De plus, il est tout aussi raisonnable d’émettre l’hypothèse que l’ouverture de la mine Horne 5 puisse inciter des employés d’entreprises déjà établies à soumettre leur candidature pour y travailler. Cela aurait pour effet d’accroître l’ampleur de la pénurie de main-d’œuvre dans la région, alors que selon les plus récentes données de Statistique Canada, 4 220 postes étaient vacants en Abitibi-Témiscamingue au deuxième trimestre de 2024.

Le CLD RN et la SADC RN sont cependant d’avis que ce défi ne doit pas conduire au blocage du projet Horne 5. D’abord, chaque projet de développement économique d’envergure entraîne toujours, logiquement, de telles répercussions dans son milieu d’implantation, et ce, peu importe l’industrie et la région concernées. En outre, le milieu tout entier s’implique et se mobilise déjà pour apporter des solutions novatrices afin de favoriser la construction de logements et attirer de la main-d’œuvre.

Ainsi, en mars 2024, le ministère des Affaires municipales et de l’Habitation (MAMH) a annoncé l’octroi de 45 millions \$ à la Ville de Rouyn-Noranda dans le cadre du Plan d’action gouvernemental pour soutenir Rouyn-Noranda. Parmi les mesures incluses dans ce plan figure le développement de nouveaux secteurs d’habitation durable, au coût de 41,1 millions \$. Ces secteurs accueilleront les 200 ménages qui devront être relocalisés pour créer une zone tampon entre les activités de la Fonderie Horne et la communauté, mais aussi de nouveaux résidents.

De plus, en août 2024, la Ville de Rouyn-Noranda a annoncé de nouvelles mesures visant une densification dite douce afin d’améliorer l’offre locative sur son territoire. Un projet de règlement, qui devrait entrer en vigueur en décembre 2024, autorisera ainsi la construction d’unités d’habitation accessoires isolées, par exemple l’aménagement d’un logement à l’intérieur ou à l’étage d’un garage ou encore l’érection, à certaines conditions, d’un bâtiment spécifique à cette fin. Un autre règlement, dont l’entrée en vigueur était prévue pour la fin septembre 2024, doit permettre aux propriétaires vivant en milieu rural de construire ou de modifier leur résidence afin d’en faire un logement intergénérationnel.

À cela s’ajoutent quelques projets immobiliers privés, parmi lesquels on retrouve le Domaine Boréal, un projet en développement de plus de 15 millions \$ amorcé en 2018 et qui doit comprendre plus de 300 terrains répartis sur trois phases, le quartier Uni Cité, un projet de 40 millions \$ qui a débuté en 2022 et qui, à terme, devrait compter 210 logements répartis dans 13 immeubles, dont un édifice de 72 logements, ainsi que la construction, en cours, de près de 230 unités locatives réparties dans trois bâtiments du Développement Perreault, un projet de 70 millions \$, dont le quart des unités devrait être consacré au logement abordable.

En ce qui a trait aux pressions exercées sur le bassin de main-d’œuvre, le Plan d’action gouvernemental pour soutenir Rouyn-Noranda du MAMH prévoit l’investissement de 1,5 million \$ pour stimuler le dépôt de projets visant à améliorer l’image de Rouyn-Noranda et son pouvoir d’attraction. Une somme de 2 millions \$ est aussi réservée à la mise en œuvre d’une entente sectorielle de développement. Celle-ci visera notamment la stimulation de l’entrepreneuriat ainsi que le soutien au développement économique dans un contexte d’innovation et de mise en valeur de Rouyn-Noranda.



De plus, le CLD RN et la SADC RN sont d'avis que l'investissement prévu par Ressources Falco de 1,2 milliard \$ pour mener à bien son projet Horne 5 jouerait un rôle de levier pour favoriser la construction de nouveaux logements, alors que les promoteurs seraient, pour ainsi dire, pratiquement assurés de pouvoir les louer avec l'arrivée de nouveaux travailleurs sur le territoire. Tel que mentionné au point 2.1, cet investissement pourrait aussi motiver d'autres promoteurs à ouvrir de nouveaux commerces et à diversifier l'offre de services. Comme une roue qui tourne, cela pourrait accroître l'attractivité de Rouyn-Noranda comme milieu de vie et justifier la construction de logements supplémentaires.

3.2 – Éviter un message contradictoire

Tel qu'évoqué au point 2.2, le projet Horne 5 s'inscrit clairement dans la foulée de la ZIM, alors que Ressources Falco entend exploiter le gisement à l'aide de technologies de pointe et un degré élevé d'automatisation de plusieurs opérations. À cet égard, le projet Horne 5 deviendrait une occasion parfaite de jouer un rôle de vitrine technologique, notamment pour expérimenter sur le terrain des solutions développées par le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et l'UQAT.

Si jamais le projet Horne 5 devait être bloqué, le CLD RN et la SADC RN redoutent que cette décision n'envoie un message contradictoire. Comment, en effet, Rouyn-Noranda pourrait-elle prétendre devenir un pôle d'excellence dans le secteur minier si le développement d'un projet de mine hautement technologique à même son territoire devait être compromis? Les deux organismes estiment, au contraire, que les synergies qui pourraient naître entre la ZIM et Ressources Falco doivent être vues comme un argument de poids en faveur du projet Horne 5.

3.3 – Des enjeux environnementaux assortis de solutions

Chaque projet minier amène son lot inévitable de questionnements sur le plan de l'environnement. Le CLD RN et la SADC RN sont conscients que des questions légitimes doivent être posées sur, notamment, la gestion de l'eau et la qualité de l'air. Cependant, comme ils sont spécialisés en développement économique, le CLD RN et la SADC RN estiment ne pas disposer de l'expertise nécessaire pour se prononcer sur ces défis. Ils préfèrent donc se référer à la documentation fournie par Ressources Falco.

Ainsi, sur le plan des principaux contaminants (arsenic, baryum, cuivre, nickel et plomb), les modélisations réalisées par Ressources Falco démontrent que les émissions atmosphériques afficheraient toutes des concentrations plusieurs milliers de fois inférieures aux normes prescrites par le gouvernement.

Quant à la gestion de l'eau, le plan envisagé par Ressources Falco prévoit que l'eau nécessaire à l'exploitation du gisement Horne 5 et aux différents procédés de traitement du minerai serait réutilisée à environ 95 %, ce qui limiterait les prélèvements d'eau fraîche. L'eau qui serait rejetée dans l'environnement serait traitée avant de l'être.

Ressources Falco a aussi fait savoir que les résidus miniers seraient, pour leur part, retournés en partie dans les galeries, sous forme de remblais en pâte, au fur et à mesure de l'exploitation du gisement. La partie restante serait envoyée par conduites vers un ancien site minier déjà perturbé, ce qui permettrait la restauration de passifs environnementaux historiques, en plus d'éviter l'aménagement d'un nouveau parc à résidus.



4. Un projet porteur pour la communauté

Considérant les retombées économiques majeures que ce projet minier représente pour la communauté de Rouyn-Noranda et pour l'Abitibi-Témiscamingue;

Considérant les solutions prévues ou en cours de réalisation pour relever les défis que pourrait poser la mise en œuvre du projet au chapitre du manque de logements et de la pénurie de main-d'œuvre;

Considérant les synergies très intéressantes et porteuses d'avenir qui pourraient se développer entre la ZIM et Ressources Falco;

Considérant les mesures d'atténuation des impacts environnementaux prévus par Ressources Falco dans son plan de développement;

Le CLD RN et la SADC RN sont d'avis que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement devrait approuver la mise en œuvre du projet d'exploitation du gisement minier polymétallique Horne 5 à Rouyn-Noranda tel que planifié par la société Ressources Falco.

Signataires :

Mariève Migneault, directrice générale du CLD Rouyn-Noranda

Marc Bibeau, président du CLD Rouyn-Noranda

Jocelyn Lévesque, directeur général de la SADC de Rouyn-Noranda

26 septembre 2024

